

RESTREINT

TRANS/R.356

10 novembre 1992

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

COMITE DES TRANSPORTS INTERIEURS

(Cinquante-cinquième session, 1er-5 février 1993,
point 14 a) de l'ordre du jour)

ACTIVITES DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA FACILITATION DES PROCEDURES
DU COMMERCE INTERNATIONAL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES, Y COMPRIS
LE RAPPORT INTERIMAIRE SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX RELATIFS A L'EDIFACT

Note du secrétariat

1. La présente note résume les activités entreprises et les progrès accomplis en 1992 au sein du Groupe de travail de la facilitation des procédures du commerce international et de ses Réunions d'experts des éléments de données et de la télématique (GE.1), et des Réunions d'experts des procédures et de la documentation (GE.2), dans les domaines qui peuvent intéresser particulièrement le Comité. On trouvera un compte rendu détaillé de ces activités dans les rapports du Groupe de travail et de ses Réunions d'experts (documents TRADE/WP.4/179, TRADE/WP.4/181, TRADE/WP.4/GE.1/87, TRADE/WP.4/GE.1/89, TRADE/WP.4/GE.2/87, TRADE/WP.4/GE.2/89).

Les documents du Comité des transports intérieurs et de ses organes subsidiaires font l'objet d'une distribution limitée. Ils ne sont communiqués qu'aux gouvernements, aux institutions spécialisées et aux organisations gouvernementales et non gouvernementales qui participent aux travaux du Comité et de ses organes subsidiaires; ils ne doivent être communiqués ni à des journaux ni à des périodiques.

Evolution dans le domaine des règles des Nations Unies appliquées à l'échange de données informatisé pour l'administration, le commerce et le transport (EDIFACT/ONU)

2. Dans le domaine des éléments de données et de l'échange de données informatisé, le Groupe de travail a approuvé à sa session de septembre 1992 18 nouveaux messages électroniques EDIFACT/ONU de statut 1 (projet pour essai officiel) ainsi que la création d'un répertoire UNTDID 92.1 destiné à être utilisé avec ces messages. Cinquante-six autres messages électroniques ont été approuvés sous la forme de projets, pour information (huit messages pendant la session de mars 1992 et 48 pendant la session de septembre 1992).

3. A l'heure actuelle, l'EDIFACT/ONU comprend 18 messages normalisés (UNSM) dont l'utilisation a été approuvée, 33 messages pour essais et 73 messages pour information. Au total, 124 messages électroniques ont donc actuellement atteint divers stades d'élaboration, intéressant différentes dimensions de l'administration, du commerce et du transport.

4. Dans le secteur des transports, le Groupe de travail a été particulièrement actif, avec la mise au point de 46 messages. Les messages pour les transports de statut 2 (Recommandation), de statut 1 (pour essai) et de statut 0 (pour information) se rapportent aux activités suivantes :

Statut 2	Arrival Notice Message (IFTMAN) Booking Confirmation Message (IFTMBC) Booking Firm Message (IFTMBF) Provisional Booking Message (IFTMBP) Instruction Control Status Message (IFTMCS) Instruction Message (IFTMIN)
Statut 1	Bayplan Occupied and Empty Message (BAPLIE) Bayplan - Total Numbered Message (BAPLTE) Just-in-Time Delivery (DELJIT) Delivery Schedule Message (DELFOR) Despatch Advice (DESADV) International Forwarding and Consolidated Summary (IFCSUM) International Multimodal Status Report Message (INTSTA)
Statut 0	Container Acceptance Order (COACOR) Container Arrival Confirmation (COARCO) Container Arrival Information (COARIN) Container Arrival Notice (COARNO) Container Arrival Message (COARRI) Container Departure Confirmation (CODECO) Container Customs Documents Expiration Notice (CODENO) Container Departure Message (CODEPA) Empty Container Disposition Order (COEDOR) Container Handling Order (COHAOR) Container Inland Transport Order Notice (COITON) Container Inland Transport Order (COITOR) Container Inland Transport Response (COITOS) Container Inland Transport Space (COITSR) Container Overlanded (COOVLA)

Container Pre-Arrival Notice (COPARN)
Container Pre-Departure with Guidelines Message (COPDEM)
Container Pick-Up Information (COPINF)
Container Pick-Up Notice (COPINO)
Container Pre-Arrival Message (COPRAR)
Container Pre-Departure Message (COPRDP)
Container Release Order (COREOR)
Container Shortlanded Message (COSHLA)
Container Stuffing Confirmation (COSTCO)
Container Stuffing Order (COSTOR)
Gate and Intermodal Ramp Activities Message (GATEAC)
Dangerous Goods Notification Message (IFTDGN)
International Freight Costs and Other Charges (IFTFCC)
In Transit Report Group (ITRGRP)
In Transit Report Detail (ITRRPT)
Equipment Reservation, Release, Acceptance and Termination
Message (REACTR)
Stowage Instruction Message (MOVINS)
Safety and Hazard Data Sheet (SAFHAZ)
Vessel Departure Message (VESDEP)

5. La participation aux activités des comités EDIFACT régionaux, qui contribuent à la mise au point des normes EDIFACT/ONU entre les sessions, s'est considérablement amplifiée. Le Groupe de travail a décidé que le Comité EDIFACT pour l'Amérique du Nord pouvait changer de nom et s'appeler Comité EDIFACT panaméricain puisque le Brésil en était devenu membre à part entière et le Chili et la Colombie membres associés. Le Groupe de travail a aussi décidé que le Comité EDIFACT pour le Japon, la Corée et Singapour pouvait changer de nom et s'appeler Comité EDIFACT pour l'Asie, puisque la République populaire de Chine et la Malaisie en étaient devenues membres à part entière, que l'entité économique Chine de Taïpei était devenue membre associé et que les observateurs de la CESAP, ainsi que ceux de Hong Kong, de l'Inde et de la Mongolie, avaient commencé à participer à ses travaux. En 1992, la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie, ainsi que la Fédération de Russie, sont devenues membres du Comité EDIFACT pour l'Europe de l'Est. Il a aussi été noté que le Luxembourg était devenu membre du Comité EDIFACT pour l'Europe occidentale et que Malte avait commencé à participer à ses travaux en tant qu'observateur. La délégation du Gabon a entrepris un travail préliminaire d'enquête et de révision des éléments nécessaires à l'application de l'EDI en Afrique.

6. Il intéressera peut-être le Comité des transports intérieurs de savoir que la majorité des administrations douanières de la Communauté européenne envisage d'utiliser ou utilise déjà une formule de déclaration de l'EDIFACT/ONU. En Australie et à Singapour, l'utilisation de messages EDIFACT/ONU est actuellement obligatoire pour les déclarations en douane à l'exportation. En outre, de nombreux ports européens, tels que Rotterdam, Anvers, Hambourg et le Havre, utilisent de plus en plus les messages EDIFACT/ONU, notamment dans le domaine du transport des conteneurs.

7. Pour améliorer la coopération entre les organismes de mise au point des normes relatives à l'échange de données informatisé (EDI), le Groupe de travail, avec la collaboration de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), a pris les dispositions nécessaires pour créer

un groupe spécial conjoint réunissant la CEE/ONU, l'ISO, le CCITT et la CEI (Groupe interorganisations de l'EDI), afin de coordonner l'élaboration future de normes ouvertes EDI entre ces organismes.

Autres activités du Groupe de travail concernant les transports

8. Dans le domaine de la facilitation "traditionnelle" du commerce, le Groupe de travail a commencé la révision de sa Recommandation 11 sur les aspects documentaires du transport international de marchandises dangereuses. Un groupe spécial a été créé pour examiner la possibilité de mettre au point un seul ensemble de procédures et de documents pour toute la durée d'un transport de marchandises dangereuses, quel que soit le mode utilisé ou la combinaison de modes.

9. Pour résoudre le problème de la collecte de statistiques sur le transport combiné, un document contenant des règles d'application de la Recommandation 19, "Code des modes de transport", a été examiné et approuvé quant au fond en vue d'une rédaction définitive pour adoption à la session de mars 1993.

10. Une étude réalisée par le secrétariat de la CNUCED sur l'inspection avant l'expédition (PSI) a été notée et transmise au GATT en tant que complément à la documentation existante sur ce sujet. Le Groupe de travail a aussi entamé l'examen d'une procédure pouvant remplacer la PSI et comportant la création d'un nouveau document pour l'échange direct d'informations entre les autorités douanières des pays d'exportation et celles des pays d'importation.

11. Les travaux ont commencé en vue de la révision de la Recommandation 12 sur les mesures destinées à faciliter les procédures relatives aux documents du transport maritime.

12. Un document de la FIATA (TRADE/WP.4/R.836) recommandant aux délégations d'encourager leur gouvernement à ratifier les Protocoles de Montréal Nos 3 et 4 pour permettre la transmission électronique de lettres de transport aérien, a été examiné à la session de septembre 1992.
